



Tabac

N°02
27/04/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS

K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Tabac N°X
du J/M/2016 »*



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com

www.poitou-charentes.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Stade** : 4 à 8 feuilles. Les faucillages ont débuté et se poursuivent cette semaine.
- **Limaces** : toujours présentes mais les dégâts restent faibles.
- **Botrytis** : peu de symptômes observés.
- **Pucerons** : quelques individus repérés, sans dégâts.
- **Olpidium brassicae** : quelques symptômes repérés mais les dégâts restent faibles.
- **Réseau de piégeage** : des pièges ont été installés et seront mis en place prochainement dans les parcelles de tabac.

Stade de la culture

Semis de référence

Les semis de référence ont un stade moyen de **8 feuilles** (BBCH 1080). Les faucillages sont en cours (1 à 3 selon les zones).

Le stade 8 feuilles faucillage est atteint à :

- Tartas (40)
- Puch d'Agenais (47)
- Feugarolles (47)
- Amuré (79)
- Aigre (16)
- La Fouillade (12)
- Masseube (32)
- St Pierre d'Eyraud (24)

Le stade 4-6 feuilles est atteint à Proissans (24).

Quelques semis présentent un léger retard :

- Les semis accusent le froid à Aizenay (85) avec des feuilles blanchies et recourbées. Le tabac est au stade 4 feuilles (BBCH 1040).
- Une carence en azote a ralenti le développement des semis à St Palais de Phiolin (17). Le tabac est au stade 4 feuilles (BBCH 1040).
- A S^{te} Livrade (47), les semis sont au stade croix (BBCH 1020).

Le développement des semis dépend des dates de semis mais aussi des conditions climatiques.

Les tabacs semblent présenter une légère avance par rapport à l'année dernière.



Burley faucillé 2 fois
(Photo : S.pauty, Midi Tabac)



Faucillage semis de tabac
(Photo : Tabac Garonne Adour)

Semis tours de plaine

Le stade des semis en tours de plaine est variable. Il dépend de la date de semis mais aussi des conditions météorologiques, et des conditions de culture.

Le **stade 8 feuilles/ 1 faucillage** (BBCH 1080) est atteint dans les zones de :

- Coublucq (64) et Guinarthe (40)
- Pujo (65)
- Senestis (47) et Nérac (47)
- Saussens (31)
- Bergerac (24)
- La Fouillade (12)
- Souillac (46)

La plupart des faucillages ont débuté et se poursuivent cette semaine. Les semis les plus avancés sont faucillés 3 fois (Souillac 46).

Certaines zones sont encore au **stade 4 feuilles** (BBCH 1040) : St Ignat (63), Ruffec (16), St Sylvestre sur Lot (47), Souprosse (40), Blagnac (33) et Cognac (16).



Stade 4 feuilles (BBCH 1040)
(Photo : Colette Linon Périgord Tabac)

Réseau de piégeage

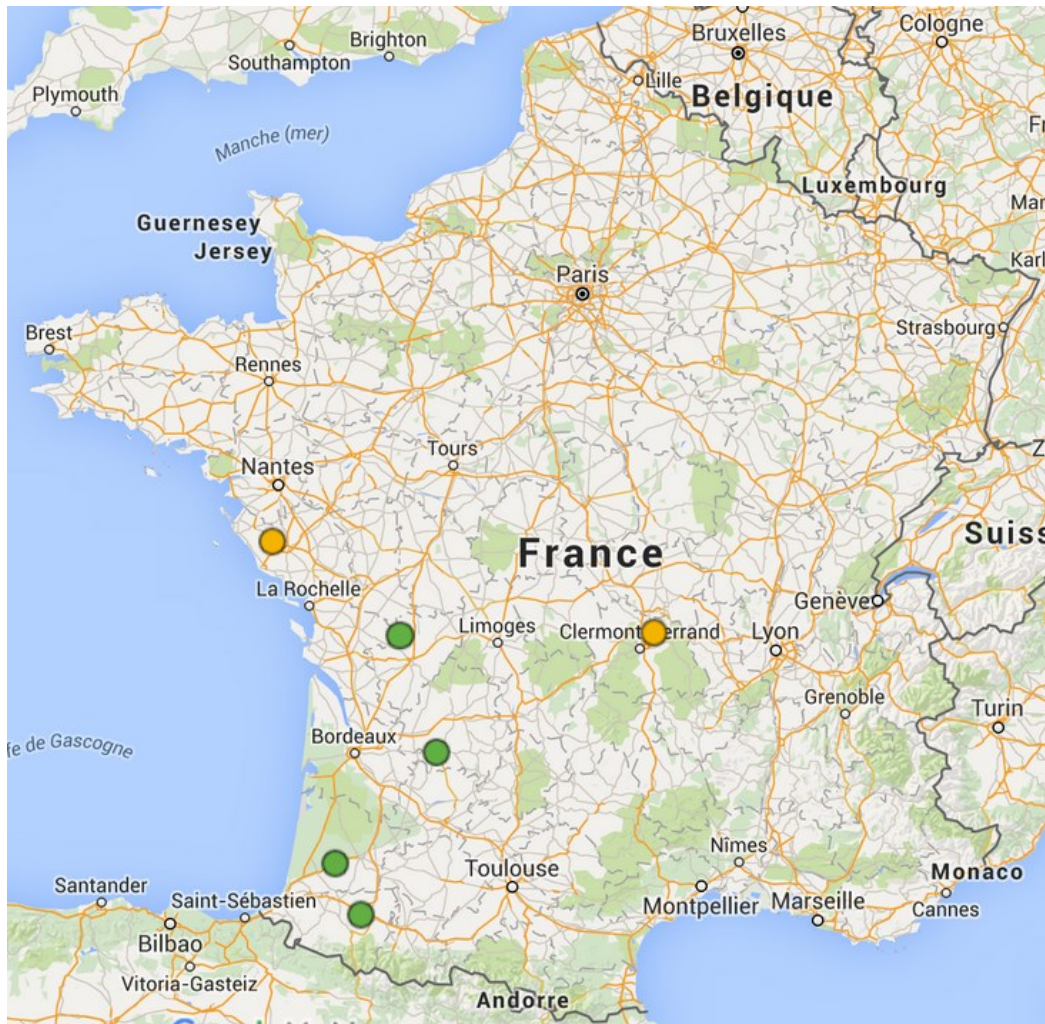
Un réseau de piégeage est mis en place sur la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, en relation avec la Fredon Aquitaine.

Les ravageurs ciblés sont :

- **Vers gris** (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*)
- **Chenille défoliatrice** (*Helicoverpa armigera*)

Le suivi des vols des ravageurs va permettre d'anticiper les périodes à risque

En 2016, **8 pièges** sont positionnés sur des parcelles de référence tabac.



● 1 piège *Agrotis ipsilon* et 1 piège *Agrotis segetum* : St Ignat (63) et Aizenay (85)

● 1 piège *Helicoverpa armigera* : Aussevielle (64), Tartas (40), Aigre (16) et Bergerac (24)

A St Ignat, le piège *A.ipsilon* installé la semaine dernière (22 avril), comptabilisait **12 papillons** en début de semaine (26 avril).

Il est également possible de se référer aux réseaux Grandes cultures et Cultures légumières afin de connaître les périodes de vols.

Les pièges Vers gris ont été installés plus précocement cette année. **Les captures sont enregistrées depuis la semaine 12** (21 au 25 mars ; moyenne de 0,4 papillons/piège/jour) avec des effectifs plus faibles pour *Agrotis ipsilon* en semaines 16 et 17 (18 au 22 avril et 25 au 29 avril ; moyenne de 0,1 papillon/piège/jour). A l'inverse, les effectifs de captures *Agrotis segetum* sont plus élevés en semaine 17 (25 au 29 avril ; moyenne de 0,4 papillon/piège/jour).

Aucune capture enregistrée pour *Helicoverpa armigera*.



Agrotis ipsilon



Agrotis segetum



Helicoverpa armigera

(Photos : Courtin R., INRA)

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1422 ha.

Ravageurs

• Limaces

Semis de référence

Quelques dégâts de limaces sont observés (1% des semis) à Aizenay (85), La Fouillade (12) et Amuré (79) et à Aigre (16) avec moins de 20% des semis touchés.

Semis tours de plaine

Les limaces et escargots sont toujours présents. Sur 326 ha, les dégâts restent faibles (1% des semis) :

- Ruffec (16)
- St Sylvestre sur Lot (47)
- La Roche sur Yon (85)
- Souprosse (40)
- La Fouillade (12)
- Souillac (46)

Quelques dégâts un peu plus importants sont observés (<20% de perte) sur 86 ha : Ruffec (16), St Sylvestre sur Lot (47), La Roche sur Yon (85), Saussens (31), et « Grand sarladais/sud Dordogne » (24).

Des dégâts de forficules (« pince oreille ») ont été observés à Proissans (24), avec moins de 20% des semis touchés.

Mesures prophylactiques contre les limaces :

Nettoyer les abords des serres et des bacs. Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).



Forficule retrouvé dans feuilles de tabac
(Photo : Chantal Hautesserre, Périgord Tabac)

• Pucerons

Deux types de pucerons se retrouvent sur tabac. L'espèce dite migrante *Aphis gossypii* et les espèces sédentaires avec principalement *Myzus persicae*.

Quelques pucerons sont signalés sur la parcelle de référence à Aussevielle (64).

Dans les zones de Coublucq (40), Guinarthe (40), Pujo (65), Saussens (31), Souillac (46) et Nérac (47) les dégâts restent faibles (1% des semis).

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.



Pucerons verts *Myzus persicae*
(Photo : Séverine Bourda, Fredon Aquitaine)

Plus d'informations sur les liens suivants :

Pucerons verts : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pucerons_verts.pdf

Auxiliaires : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Auxiliaires.pdf

Maladies

• Botrytis ou Pourriture grise

Les symptômes sont relevés sur 12 ha, dans les secteurs de Souprosse (40), La Fouillade (12) et Saussens (31) avec des dégâts restants faibles (1% de perte).

De façon générale, peu de symptômes sont observés sur les semis de référence ou tours de plaine.

Conditions favorables au développement du champignon

- Les ambiances humides. Une humidité relative avoisinant 95%.
- Des températures comprises entre 17 et 23°C.
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :

- Température maximum de 30° avec une hygrométrie inférieure à 60%.
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.
- Aérer la serre de manière importante.
- Retirer les films de protection (de type P17) qui diminuent la lumière et augmentent l'humidité.
- Refaire le niveau d'eau régulièrement afin de maintenir les plateaux en position haute.
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie.
- Éliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment.
- Éviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

Botrytis : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Botrytis.pdf

• Brûlure racinaire *Oplidium brassicae*

Semis de référence

Des brûlures racinaires sont repérées (16 ha) sur les parcelles de Feugarolles (47), Aigre (16) et Amuré (79).

Semis tours de plaine

Des semis présentant des racines brûlées sont observés sur 154 ha dans les secteurs de Ruffec (16), La Roche sur Yon (85), et Nérac (47), avec des dégâts moyens (<20% des semis).

Plus d'informations sur le lien suivant :

Olpidium : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Olpidium.pdf

Autres

- **Le froid**

Les symptômes caractéristiques du coup de froid sont observés sur la parcelle de référence d'Aizenay (85).

Quelques semis (entre 50 et 80%) sont touchés par le froid à St Ignat (63), La Roche sur Yon (85) et Bergerac (24). Les feuilles se recourbent, on dit qu'il « frise ».



Brunissement du système racinaire sur semis causé par *Olpidium brassicae*
(Photo : INRA)



Symptôme froid sur feuilles de tabac
(Photo : Colette Linon, Périgord Tabac)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes-Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon-Auvergne-Rhône-Alpes Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "